



Communiqué pour diffusion immédiate

Accès gratuits au RécréoParc pour les citoyens de Saint-Philippe

Saint-Philippe, le 7 juillet 2023 – La Ville de Saint-Philippe a signé une entente avec le RécréoParc permettant à ses citoyens d’avoir accès gratuitement à la plage du parc ainsi qu’au stationnement pour l’année 2023.

La Ville a fait l’achat de 500 entrées pour la plage valides pour une entrée journalière lors de la saison estivale ainsi que 200 billets de stationnement pour un accès unique utilisable jusqu’à la fin de l’année 2023.

Modalités

Les citoyens pourront se procurer un accès par personne pour la plage ainsi qu’un billet de stationnement par famille.

Les billets seront disponibles à partir du lundi 10 juillet 2023 au bureau du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Saint-Philippe, situé au 2225 route Édouard-VII, dans le Complexe Élodie-P.-Babin. Il suffit de se présenter avec une preuve de résidence pour obtenir les billets.

Le RécréoParc

Situé à Sainte-Catherine, le RécréoParc est un parc écologique qui présente un ensemble d’activités et de services tels que des sentiers de randonnées sur 9 km offrant une vue spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent, une plage, des sites de camping et un accès à l’eau aménagé pour les embarcations.

À propos de Saint-Philippe

La Ville de Saint-Philippe, située dans la MRC de Roussillon au cœur de la Montérégie, a 275 ans d’histoire. Sillonnée par la rivière Saint-Jacques et bordée par les autoroutes 15 et 30, elle offre à la fois les avantages de la vie en campagne et la proximité des grands centres. Son territoire de 62 kilomètres carrés, dont 93% se retrouvent en zone agricole, lui confère un caractère champêtre où l’urbanité côtoie la ruralité.

Pour en connaître davantage sur la ville de Saint-Philippe, visitez ville.saintphilippe.quebec.

- 30 -

Information

Service des communications, Ville de Saint-Philippe | communications@ville.saintphilippe.quebec